

ADDENDA

Politique de financement de la Fiducie de santé et de bien-être de la Guilde canadienne des réalisateurs

Résolution adoptée le 20 août 2022

Brian présente son rapport, qui comprend un portrait détaillé des réserves actuelles de la Fiducie de santé et de bien-être. Il indique que les réserves excédentaires ont augmenté de 7 millions de dollars. Une année de réserves équivaut à 28 millions de dollars, et la Fiducie en détient environ 9 millions de plus. Brian conclut qu'il est exagéré de conserver autant de réserves, et que ces fonds excédentaires pourraient servir à améliorer le régime de 2024 sur une période de sept ans. La Fiducie n'a touché aux réserves qu'à une seule occasion, durant la pandémie de COVID-19, pour y prélever un montant d'un million de dollars sur une période de trois mois lorsque l'industrie était à l'arrêt. Avec une réserve de six mois et un horizon plus court de 5 à 7 ans plutôt que 10, et considérant les actifs actuels de la Fiducie (38 millions de dollars), nous pourrions libérer 17,5 millions dollars pour améliorer le régime de 2024 sur une période de sept ans. Cela se traduirait par un investissement supplémentaire de 400 \$ par membre par année au régime Bénéfices DGC.

PROPOSITION : Qu'il soit résolu de modifier la Politique de financement de la Fiducie pour garder en réserve six mois de dépenses.

Proposé par Grace Gilroy

Appuyé par Dave Forget

Proposition adoptée.